

Question présentée par le député :

M. Marko Bandler

Date de dépôt : 9 novembre 2017

Question écrite urgente

Patrouilles de police : les événements mondains priment-ils sur la sécurité publique ?

Il a été porté à notre connaissance que M. Pierre Maudet, conseiller d'Etat, a été invité à participer le 8 novembre dernier au soir à un événement mondain, organisé par une grande banque privée de la place au Bâtiment des forces motrices.

Il nous a été rapporté que les patrouilles de police secours de Plainpalais, secteur particulièrement exposé le soir, auraient explicitement à cette occasion reçu pour mission d'effectuer des passages entre 19h00 et 21h00 dans le secteur place des Volontaires/BFM.

Il est difficile de ne pas voir ici une corrélation claire entre la présence de M. Maudet à cette manifestation et la mise à disposition de patrouilles au même endroit.

Ceci nous semble étonnant dans la mesure – et la presse s'en est fait l'écho ces derniers jours à plusieurs reprises – où des carences d'effectifs impactant la population ont été dénoncées par des policiers, par un haut gradé de la police, par les syndicats de police et désormais par la commission du personnel.

On imagine donc que, dans ce cas de figure, il a dû y avoir un intérêt public prépondérant en termes de sécurité pour justifier que des patrouilles dévolues prioritairement aux interventions d'urgence soient ainsi mobilisées.

Ce qui nous amène à poser les questions suivantes :

- ***Le Conseil d'Etat confirme-t-il qu'un tel ordre de mission a été donné ?***
- ***Le cas échéant, de qui émane cet ordre ? S'agit-il d'une demande expresse de M. Maudet, ou bien de la hiérarchie de la police ?***

- *Si tel devait être le cas, existe-t-il une raison particulière pour que des patrouilles soient ainsi détournées de leurs missions premières et régaliennes au service des citoyens, à savoir l'intervention d'urgence ?*

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour sa prompte réponse à cette question écrite urgente.